

RÈGLEMENT DU CLUB



L'ADHÉSION

L'adhésion ne sera effective **qu'après fourniture du dossier complet et du règlement de la cotisation annuelle.**

Cette dernière s'effectue **en une seule fois** (3 chèques possibles) au début de l'année scolaire.

Nous encaissons **un chèque en novembre, le second en février et le troisième en avril.**

Une réduction de 10% est accordée sur **le total des cotisations pour l'inscription de 2 personnes de la même famille** et une **réduction de 20% pour l'inscription de 3 personnes ou plus de la même famille (même foyer fiscal). Non cumulable avec les promotions en cours**

Une réduction de 20% sera également accordée sur la totalité des cotisations pour **l'inscription à 2 cours ou 2 forfaits annuels.**

Nous prenons la **carte Avantages Jeunes : une réduction de 10%** sera accordée sur **votre forfait annuel sur nos cours Fitness.**

Aucun remboursement de cotisation n'aura lieu sauf pour raison médicale justifiée et de longue durée (à la condition d'avoir fourni le certificat médical dès l'arrêt des cours) ou déménagement.

Aucun remboursement de cotisation ne sera possible pour les règlements réalisés par chèques vacances.

L'ASSURANCE et LE CERTIFICAT MÉDICAL

Vous êtes licencié(e) à la FFG (Fédération Française de Gymnastique), vous appartenez à un groupe des **activités gymniques** (sauf baby gym) : en début de saison, vous complétez obligatoirement le bulletin de souscription d'assurance et vous bénéficiez d'une couverture en complément de la sécurité sociale et de votre mutuelle. Un **certificat médical est obligatoire** pour être licencié à la FFG et vous devez **obligatoirement** fournir ce certificat avant le **1er octobre** sous peine de ne pas être accepté en cours.

Vous n'êtes pas licencié(e) à la FFG, vous appartenez à un groupe de **babygym avec ou sans parents** : en cas de problème (fracture par exemple), c'est votre sécurité sociale et votre mutuelle qui couvrent les frais. Le club est assuré en responsabilité civile. Nous vous remercions toutefois de bien vouloir nous fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Gymnastique.

FITNESS



PRÉSENTATION CLUB



La Saint-Claude Gym est un club **centenaire propriétaire de ses locaux, affilié à la Fédération Française de Gymnastique** depuis le 25 juin 1976.

Notre vocation primaire est la **Gymnastique Artistique Masculine (GAM)** dont l'objectif est d'atteindre **la DNA1** mais les activités du club sont déclinées en 3 groupes : Compétition, Loisir et Fitness.

Tous nos cours, quelque soit la catégorie, sont **donnés par des entraîneurs diplômés** dont Simon et Gautier salariés du club. Ils s'engagent à **transmettre nos valeurs** qui sont : le respect de la personne, l'éducation des jeunes, la tolérance, l'éthique sportive et de façon plus générale toutes les valeurs qui contribuent à l'épanouissement des jeunes.

Le club organise tout au long de l'année des **événements conviviaux** qui réunissent parents, enfants et membres du club (Loto, Goûter de Noël, Gala de fin d'année...). Nous vous invitons à rejoindre l'équipe de **bénévoles** qui est indispensable au bon fonctionnement du club.



SECTEUR FITNESS

Voici le programme et les cours de Fitness pour la saison 2017-2018 :

LUNDI

GYM DOUCE
9h-10h



MARDI

GYM DOUCE
9h-10h



MERCREDI

BODY SCULPT
12h15-13h



ABDOS FLASH
13h-13h30



BODY SCULPT
19h-20h



TRAINING FORM
18h30 - 19h15



ZUMBA
19h15-20h



BODY SCULPT
19h-20h

230 €

Pour toute la saison,
forfait pour tous nos cours

CARDIO FORM
19h-20h



VENDREDI

GYM DOUCE
9h-10h



TRAINING FORM
12h15-13h



ZUMBA
13h-13h45



ABDOS FLASH
14h-14h30



ABDOS FESSIERS
18h30-19h15



CARDIO FORM
19h15 - 20h



SAMEDI

BALANCE FORM
9h - 9h45



ZUMBA
10h-10h45



BODY SCULPT
11h-11h45



Le forfait annuel Fitness permet de participer à tous les cours programmés dans la semaine (hors aquagym).

⚠ Un premier bilan de la fréquentation des cours aura lieu à la Toussaint. Les cours seront maintenus sous condition d'une participation suffisante (5 personnes minimum / cours)

AQUAGYM

Horaires*

MERCREDI 18h15-19h

JEUDI 18h30-19h15

JEUDI 19h15-20h

JEUDI 20h-20h45

* À vérifier auprès du club pour savoir si les horaires n'ont pas changés

230 € / AN

Forfait annuel
pour une séance

Merci de préciser l'horaire choisi de la séance sur la fiche à rendre au secrétariat.

CONTACTS CLUB

Edith, responsable administrative du club

📍 37 Rue Francis Clerc, 25 000 BESANÇON

☎ 03-81-80-44-95

✉ gym@lasaintclaud.com

🌐 lasaintclaud.com

📘 Gym La Saint Claude